

Rapporteur : M. Jean-Luc QUIVOGNE

**Séance Extraordinaire
du 15 janvier 2018**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE-SAONE**

- Pouvoir de signature à la Trésorière -

L'an deux mille dix-huit, le lundi 15 janvier à 18 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE.

Monsieur Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône est excusé.

Membres titulaires : 26
Quorum : 14
Membres présents : 15
Membres excusés : 11

Plus de la moitié des membres en exercice sont donc présents. Il s'agit de
MEMBRES TITULAIRES

NOM - Prénom	ENTREPRISE	Présent(e)	Excusé(e)
BERTRAND Elise	BESSON		▲
CABANEL Laurence	NERAMUN		▲
CHAMBRE Fabrice	CRIT INTERIM	▲	
CORDONNIER Alexandre	GALVANOPLAST		▲
DELBOS Martine	PEPINIERES GUILLAUME	▲	
EUVRARD Jean-Marie	V.E.D.		▲
FERRAND Hervé	TOROP.NET	▲	
FERRARI Pascal	AU GRAND BAZAR FOUINE BAZAR		▲
FRIQUET Franck	SARL DISTRI SCEY - CARREFOUR CONTACT	▲	
GIRARDOT Vincent	SAS JUCOREL (INTERMARCHÉ)		▲
GRAVELLE Bruno	INTERMECA	▲	
GROSPERRIN François	SARL E.G. PRESTATIONS	▲	
GUTHERLE Thierry	LA DAME VERTE		▲
LAMOUCHE Sophie	LE COMPTOIR DES AROMES		▲
MASSON Catherine	1 OU 2 MAILLES	▲	
MERCIER Anne-Laure	M.B.M.	▲	
MERTENS Frédéric	MECA PRECIS METAL	▲	
MILLERET Denis	ETS MILLERET CENTRALE LAITIERE NOTRE DAME DE LEFFOND	▲	
NOGARA Nelly	CONFECTION ELLE ET LUI		▲
PITON Jean-Luc	SA S.I.B.R.	▲	
PRUNIER Daniel	SOCIETE DE DISTRIBUTION DE LURE		▲
QUIVOGNE Jean-Luc	S.A.H.G.E.V.	▲	
RIGOULOT Marie-Claude	TRANSPORTS RIGOULOT	▲	
SAIRE Jean-François	SAIRE SARL	▲	
SASSARD Benoît	AXA ASSURANCES		▲
SAUGIER David	ETABLISSEMENTS WALTEFAUGLE	▲	

5 – Délibérations

I./ Contexte

Vu le Code de Commerce et notamment son article R.712-13

Vu le règlement intérieur de la CCI de Haute-Saône et notamment son article 2.18

Considérant que le Trésorier est chargé, dans le respect de la séparation de ses fonctions de celles du Président, de la tenue de la comptabilité, de l'exécution des opérations de dépenses et de recettes, ainsi que de la gestion de la trésorerie. Il est assisté en tant que de besoin par les services comptables.

II./ Délibération

L'Assemblée Générale de la CCI de Haute-Saône

Donne pour la durée de la mandature à Madame Marie-Claude RIGOULOT, Trésorière, pouvoir de signature sur tous les comptes bancaires à ouvrir ou détenus par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône, pour le bon fonctionnement de ses différents services et ce auprès de tous les établissements bancaires.

Résultat du Vote :

- Nombre de votants	:	15
- Voix pour	:	15
- Voix contre	:	00
- Abstentions	:	00

Fait à Vesoul, le 15 janvier 2018

Pour copie conforme,



Jean-Luc QUIVOGNE

Président